

## Demande de carte Mastercard® Flex Bronze de Visa Card Services SA

### Mastercard® Flex Bronze


Choisissez à l'utilisation entre les fonctions de débit et prepaid.


**Paiement avec la fonction de débit:**  
Débit direct de votre compte bancaire

 Paiement en ligne

 Service numérique VisaOne

**Paiement avec la fonction prepaid:**  
Imputation sur votre avoir prepaid

 Acceptation partout dans le monde


 Paiement sans contact\*


 Retrait d'espèces

 Meilleur prix garanti\*\*

\* Uniquement avec la fonction de débit

\*\* Uniquement avec la fonction prepaid

 Paiement mobile

 Programme bonus surprise\*\*



### Choix de la carte

Mastercard® Flex Bronze: CHF 60.–/gratuite pour les comptes salaire jeunesse et formation

Age minimal: 15 ans.

### Limite de dépenses pour la fonction prepaid\*

Max. CHF 3 000.– par mois

\* Pour la fonction de débit, ce sont les conventions individuelles relatives à votre compte bancaire avec votre établissement bancaire qui s'appliquent.

### Données personnelles

Madame  Monsieur  Titre .....

Date de naissance

Prénom .....

Etat civil .....

Nom .....

Nationalité .....

#### Adresse de domicile

Lieu d'origine (CH) .....

Rue/numéro .....

Cocher le type de permis de séjour  B  C  G  Autre

NPA/localité .....

Permis de séjour CH depuis

Pays .....

Téléphone privé .....

Domicilié-e à cette adresse depuis

Téléphone portable .....

Adresse précédente .....

Téléphone professionnel .....

#### Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de domicile)

E-mail .....

Prénom .....

Langue de correspondance  Français  Deutsch  Italiano  English

Nom .....

Rue/numéro .....

Estampage de la carte (prénom et nom):

NPA/localité .....

Pays .....

(max. 24 caractères, espaces compris, uniquement majuscules, sans trémas/accents)

### Coordonnées bancaires

Banque Banque Cantonale de Fribourg

Ouvert au nom de la/des personne-s suivante-s:\*

1700 Fribourg

Prénom/nom .....

IBAN

Prénom/nom .....

\* Le compte à débiter doit être libellé au nom de l'auteur de la demande. En cas de compte conjoint, l'auteur de la demande doit être l'un des titulaires de compte.

sans dépassement (à remplir par la banque!)

## Premier chargement pour la fonction prepaid

Premier chargement CHF

Je charge ma banque de débiter ce montant du compte indiqué à la rubrique «Coordonnées bancaires».

## Identification de l'ayant droit économique

### Fonction prepaid

En tant qu'auteur de la demande, je déclare que les fonds destinés à l'utilisation de la fonction prepaid et versés à cet effet à l'émettrice de cartes (veuillez cocher ce qui convient),

- m'appartiennent exclusivement.
- appartiennent à la/aux personne-s suivante-s:

Prénom, nom, date de naissance, nationalité, adresse de domicile, pays

.....

.....

.....

.....

### Fonction de débit

En tant qu'auteur de la demande, je déclare en outre que l'/les ayant-s droit économique-s des valeurs patrimoniales comptabilisées sur le compte défini pour la fonction de débit (veuillez cocher ce qui convient),

- est/sont le-s même-s que celui/ceux indiqué-s pour la fonction prepaid.
- n'est/ne sont pas le-s même-s que celui/ceux indiqué-s pour la fonction prepaid, et que ces valeurs appartiennent à la/aux personne-s suivante-s:

Prénom, nom, date de naissance, nationalité, adresse de domicile, pays

.....

.....

.....

.....

En tant qu'auteur de la demande, je m'engage à communiquer tout changement dans les données indiquées à la banque ou à l'émettrice de cartes. Le fait de remplir intentionnellement le présent formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine encourue: peine privative de liberté de cinq ans au plus ou peine pécuniaire).

## Aperçu des frais

Cotisation annuelle	CHF 60.–/gratuite pour les comptes salaire jeunesse et formation	
Carte de remplacement dans le monde entier	CHF 30.–, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger	
Perte ou vol	Aucune franchise (CHF 0.–) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)	
Blocage de la carte	CHF 50.–	
Remplacement du code NIP	CHF 10.–	
	<b>Fonction de débit</b>	<b>Fonction prepaid</b>
Commission de chargement	–	1%, min. CHF 1.–, par chargement
Commission de remboursement	–	CHF 20.– par versement sur un compte bancaire
Commission par retrait d'espèces	CHF 0.– aux bancomats de la Banque Cantonale de Fribourg CHF 0.– aux autres bancomats en Suisse CHF 5.– aux bancomats à l'étranger Gratuit pour les comptes salaire jeunesse et formation	4%, min. CHF 10.–, aux bancomats et guichets dans le monde entier
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + 0,5% de frais de traitement, frais de CHF 1.50 par transaction en sus Gratuit pour les comptes salaire jeunesse et formation	Montant au taux de conversion + 1,75% de frais de traitement
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + 0,5% de frais de traitement, frais de CHF 1.50 par transaction en sus Gratuit pour les comptes salaire jeunesse et formation	Montant + 1,75% de frais de traitement
Versements en espèces au guichet postal	–	CHF 2.– par versement
Envoi de décomptes papier	–	CHF 2.– par décompte

L'aperçu des frais exhaustif peut être consulté à l'adresse [www.viseca.ch](http://www.viseca.ch).

## Aperçu des transactions et du solde pour la fonction prepaid

Je recevrai chaque mois un décompte papier. Chaque décompte mensuel au format papier envoyé par courrier sera facturé CHF 2.–. Vous pouvez choisir de ne pas recevoir de décompte papier payant et opter pour l'envoi chaque mois d'un décompte électronique gratuit au format PDF. Activez cette fonctionnalité dans votre service numérique VisecaOne.

## VisecaOne, surprize et meilleur prix garanti

### VisecaOne, le service numérique gratuit pour tout ce qui a trait à votre carte

VisecaOne (Internet et app) regroupe tous les services numériques en lien avec votre carte. Pour pouvoir en profiter, vous devez vous enregistrer au moyen de votre smartphone ou téléphone portable personnel. Toutes les informations utiles concernant l'enregistrement à VisecaOne vous sont envoyées par courrier postal après l'émission de la carte.

### surprize, le programme bonus gratuit de Viseca

Avec la fonction prepaid de votre carte, vous participez automatiquement au programme bonus gratuit surprize, dans le cadre duquel vous collectez des points. A l'issue d'un enregistrement unique au service numérique VisecaOne, vous profitez de tous les avantages de surprize et pouvez échanger les points que vous avez engrangés contre des primes attrayantes. Vous ne collectez aucun point surprize lorsque vous utilisez la fonction de débit. **Si vous ne souhaitez pas participer au programme bonus surprize, veuillez le communiquer par écrit au service clientèle de Viseca.**

### Meilleur prix garanti

Lorsque vous utilisez la fonction prepaid de votre carte, vous profitez de la prestation meilleur prix garanti, proposée par notre partenaire. Aucune couverture d'assurance n'est donnée en cas d'utilisation de la fonction de débit. Sont déterminantes, dans tous les cas, les Conditions Générales d'Assurance de l'assureur respectif. Informations détaillées sur [www.viseca.ch/assurances](http://www.viseca.ch/assurances).

## Extrait des Conditions Générales, clause de renonciation et signatures

### Déclaration du/de la soussigné-e

Le/la soussigné-e confirme l'exactitude des informations données dans la présente demande et autorise Viseca Card Services SA à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de la demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution du contrat auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de la banque intermédiaire, d'agences d'informations économiques, de l'employeur, d'autres sociétés du Groupe Aduno ([www.aduno-gruppe.ch](http://www.aduno-gruppe.ch)) ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation, IKO) et, en cas de blocage de la carte, de retards de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires, à en informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Dans cette mesure, le/la soussigné-e libère ces organismes du secret bancaire, d'affaires et professionnel.

Viseca Card Services SA peut refuser cette demande de carte sans indications de motifs. Dans ce cas, Viseca Card Services SA et les autres sociétés du Groupe Aduno sont autorisées à proposer d'autres produits ou services au/à la soussigné-e (aussi à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus). Le/la soussigné-e peut révoquer cette autorisation par écrit à tout moment par écrit.

### Potentiel conflit d'intérêts

Le partenaire contractuel du/de la soussigné-e pour tout ce qui a trait à la carte prepaid et de débit est Viseca Card Services SA (ci-après «Viseca»). L'accord de coopération conclu entre Viseca et la Banque Cantonale de Fribourg prévoit que cette dernière fournisse différentes prestations pour le compte de Viseca. Le/la soussigné-e est informé(e) que Viseca reverse à la banque intermédiaire une part allant de 25 à 65% des frais qui lui ont été versés par le/la soussigné-e (ci-après «la rétribution») conformément à l'aperçu des frais ci-dessus.

La banque intermédiaire est un actionnaire du Groupe Aduno, dont Viseca fait également partie. Outre ses propres cartes de débit, la banque intermédiaire ne propose que des cartes de crédit et cartes de débit émises par Viseca. Le/la soussigné-e est informé(e) que la banque intermédiaire ne prend pas en considération les cartes émises par d'autres prestataires ni ne propose de tels produits.

Viseca Card Services SA est habilitée à mandater des tiers en Suisse ou à l'étranger pour l'exécution entière ou partielle des services découlant de la relation contractuelle, y compris des programmes de primes (par exemple vérification de la demande, fabrication de la carte, services en ligne). Le titulaire autorise Viseca Card Services SA à mettre à disposition de ces tiers les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées et, pour cela, à également envoyer celles-ci à l'étranger. Une transmission de données n'a lieu que si leurs destinataires s'engagent à les garder confidentielles, à respecter une protection des données appropriée, et à veiller à ce que d'autres éventuelles parties contractantes respectent également de telles obligations. Vous trouverez plus d'informations sur la protection des données dans la déclaration générale de protection des données de la société émettrice (à l'adresse [www.viseca.ch](http://www.viseca.ch)).

Par sa signature sur la carte et/ou par l'utilisation de celle-ci, le/la soussigné-e confirme avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales d'utilisation des cartes de paiement ainsi que les conditions particulières de participation au programme bonus surprize de Viseca Card Services SA (Conditions Générales). Les Conditions Générales complètes sont remises au/à la soussigné-e avec la carte. Celles-ci peuvent également être commandées par téléphone au +41 (0)58 958 84 00 ou consultées, de même que les frais applicables à l'utilisation de la carte et à la relation contractuelle, sur [www.viseca.ch](http://www.viseca.ch). Le contrat est soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for judiciaire, ainsi que le lieu de poursuite pour les soussigné-e-s domicilié-e-s à l'étranger, sont à Zurich.

Le/la soussigné-e prend connaissance du fait que la rétribution versée à la banque intermédiaire varie selon le produit de carte Viseca concernée (par exemple, une carte pour laquelle la cotisation annuelle est plus élevée conduit au versement à la banque intermédiaire d'une rétribution plus importante qu'une carte assortie d'une cotisation annuelle moins élevée).

Si cette rétribution devrait être versée au/à la soussignée sur la base d'une relation contractuelle entre la banque intermédiaire et le/la soussigné-e, ce/cette dernier/dernière renonce à exiger de la banque intermédiaire la restitution du montant correspondant.

Lieu et date

Signature (l'auteur de la demande doit toujours signer)

Prrière d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé à votre conseiller bancaire ou à l'adresse suivante:  
Banque Cantonale de Fribourg, TPCC/cartes, Bd de Pérolles 1, 1701 Fribourg

**A remplir par la banque!**

<b>Client ID</b>	<input type="text" value="276800505"/>	<b>Date</b>	<input type="text"/>
<b>IID demande</b>	<input type="text"/>	<b>GSS IID</b>	<input type="text"/>
<b>Cotisation annuelle Default</b>	<input type="text" value="01"/>	<b>Alternative 1<sup>re</sup> année</b>	<input type="text"/>
<b>Années suivantes</b>	<input type="text"/>	<b>DIP</b>	<input type="text"/>
<b>DIS</b>	<input type="text"/>	<b>DIC</b>	<input type="text"/>
<b>Réf.</b>	<input type="text"/>	<b>Nom/localité, banque</b>	.....
<b>Personne à contacter</b>	.....	<b>Tél.</b>	.....
<b>Timbre et signatures autorisées</b>			
<input type="checkbox"/> Identification effectuée conformément à la CDB	<input type="checkbox"/> PEP		